



MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le vendredi 17 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STANISLAS GUERINI SIGNE UN PARTENARIAT POUR RENFORCER LA MOBILISATION GÉNÉRALE AUTOUR DE LA PROMESSE EMPLOYEUR COMMUNE AUX TROIS VERSANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE « CHOISIR LE SERVICE PUBLIC ».

La fonction publique offre une diversité de métiers sans comparaison possible. Le plus grand employeur de France propose plus de 1000 métiers différents, lesquels sont autant d'opportunités, en particulier pour les jeunes qui souhaitent servir leur pays. Relancer l'attractivité de la fonction publique est la priorité absolue du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas GUERINI. Les chiffres de nombreuses administrations ces derniers mois montrent qu'il n'y a pas, en la matière, de fatalité. En travaillant de manière commune avec les employeurs des trois versants de la fonction publique, le défi de l'attractivité peut être relevé.

A l'occasion du salon de l'emploi Post-bac de Limoges, Stanislas GUERINI a donc signé, ce jour, avec la Fédération Hospitalière de France (FHF) et la Coordination des Employeurs Territoriaux (CET) un partenariat, afin de s'engager dans une dynamique commune aux trois versants pour faire connaître les métiers du service public, grâce à une promesse employeur unifiée, commune et lisible : « Choisir le service public ». En signant ce partenariat au cœur d'un salon de l'emploi, la fonction publique sort ainsi de ses murs et renouvelle l'image des métiers du services publics.

Ce partenariat renforce la connaissance commune des actions des employeurs territoriaux, des employeurs hospitaliers et des administrations de l'Etat tant au niveau national que territorial en faveur de l'attractivité de la fonction publique. Elle favorise également la visibilité des offres d'emplois, d'apprentissages ou de stages dans les trois versants de la fonction publique, permettant ainsi d'améliorer la connaissance par le grand public des métiers et des employeurs publics. Elle vise enfin à accompagner toute initiative conjointe dans le but de développer la mobilité et les parcours entre employeurs publics d'un même territoire.

Dans le cadre de ce partenariat, l'action de l'Etat, par le biais du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, se traduira concrètement par :

- La mise à disposition des employeurs territoriaux et hospitaliers les outils de communication de la marque employeur « Choisir le service public » ;
- La valorisation des métiers et des offres d'emploi des fonctions publiques territoriale et hospitalière, ainsi que des employeurs territoriaux et hospitaliers, sur le site « Choisir le service public », comme sur les réseaux sociaux ;
- Le déploiement de comités locaux de l'emploi public sur les territoires, auxquels seront systématiquement associés des représentants des employeurs territoriaux et hospitaliers ;
- La représentation des trois versants de la fonction publique lors des différents salons de l'emploi public, notamment ceux organisés par le ministère ;
- Le développement de la coordination avec le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur, les régions, les opérateurs de France travail et les acteurs du secteur public de l'emploi, afin de faire connaître auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi, les emplois des trois versants de la fonction publique et les inciter à y candidater.

Contacts presse

Contact presse du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

Tél : 01 53 18 42 68 / 42 76

Mél : presse.mtfp@transformation.gouv.fr